

Passage des entreprises algériennes au nouveau référentiel SCF 2010.

IB SOFTWARE vous accompagne avec :

1. Des logiciels conformes et compatibles :

a) Présentation des états financiers :

L'avènement du SCF implique l'utilisation et la mise en place de nouveaux états financiers et d'un reporting spécifique. **Les plaquettes d'états financiers adaptés au SCF sont déjà disponibles.**

En outre, nos logiciels étant dotés d'une comptabilité analytique intégrée, les états spécifiques et propres à l'entreprise à l'image du tableau « comptes de résultats fonction » peuvent être restitués avec une grande facilité.

b) Respect des dispositions légales relatives à la tenue de la comptabilité au moyen de systèmes informatiques :

Nos logiciels sont conformes à toutes les dispositions du décret exécutif n° 09-110 du 7 avril 2009 fixant les conditions et modalités de tenue de la comptabilité au moyen d'un système informatique.

c) Saisie comptable assistée et guidée :

Grace à la mise en place d'une table d'équivalence, la recherche des comptes peut se faire sur l'ancien et le nouveau référentiel.

En outre, la richesse fonctionnelle de nos logiciels permet la création de modèles et guides d'imputation afin d'aider les utilisateurs à se familiariser aux nouveaux schémas de saisie (Nous fournissons plus de 40 schémas de saisie incluant : Achat, ventes, trésorerie, OD, salaires...ect)

d) Logiciel immobilisation intégrant les traitements de référence et autorisés par le SCF :

Amortissement, gestion de la valeur résiduelle des immobilisations, dépréciation, réévaluation. L'ensemble de ces traitements sont gérés conformément aux principes du SCF et des IFRS. Tous les traitements sont imputés et remontés automatiquement au logiciel de comptabilité.

2. Un accompagnement professionnel pour une transition facile et sécurisée :

a) Migration dans la sérénité :

Grace à la mise en place par nos soins d'une table de correspondance PCN/SCF et en tenant compte de vos spécificités et vos besoins, nous vous offrons la possibilité de faire migrer la totalité des données de votre système d'information comptable sur le nouveau référentiel « données antérieurs, actuelles et futurs » sans perturber votre travail quotidien.

Du fait d'une grande maîtrise technique, il sera possible de conserver vos données antérieures (comptabilité des exercices précédents 2010) imputées aussi bien sur des comptes PCN mais aussi sur des comptes SCF.

Continuer la saisie comptable sur le référentiel PCN pendant les premiers mois de l'exercice 2010 et ensuite procéder à la migration SCF sera une option offerte aux entreprises qui dans leur majorité clôturent l'exercice N au courant du mois de mars ou avril de l'exercice N+1.

b) Accompagnement technique et professionnel :

Grâce à notre partenaire et filiale IB ACCOUNTING (Cabinet professionnel d'expertise et de Commissariat Aux Comptes). Nous vous assurons un support technique et métier afin de vous aider à adopter et maîtriser les concepts SCF.

Cet accompagnement incluant formations et coaching spécifiques et opérationnels permettra une mise à niveau rapide de vos ressources.